
Il vous reste **1** unité(s) article(s) à consulter.

Toutes les archives

Mittlach / Courrier

Projet de télécabine : Jacques Oberlin réagit

Jacques Oberlin, l'hôtelier de **Mittlach** qui a relancé le projet de **télécabine** reliant **Mittlach** à La Bresse, réagit à l'article « Quel avenir pour l'usine » paru samedi 23 février.

« Mon sentiment est que lorsqu'on est maire d'un petit village en fond de vallée, on ne peut pas donner de crédit à un projet de traitement de résidus de pneus usagés. Il faut forcément des traitements thermiques et chimiques pour transformer ces copeaux en pâte, avant de les recomposer en tapis de caoutchouc. Selon mes recherches, une usine comparable, la Société Roulgom à Arras, fait souvent appel aux pompiers pour des départs de feu ou des problèmes de pollution.

Concernant le scepticisme du maire sur notre projet, à Jean-Marie Remy et moi-même, et sur notre intention d'acheter le terrain de l'usine, j'apporte les précisions suivantes. Le premier projet, initialement prévu au haut du village ayant été défavorablement accueilli par le conseil municipal, nous avons modifié nos plans pour que les habitants ne soient pas gênés par la circulation, en déplaçant le site au bas du village. Le maire, que nous avons rencontré Jean-Marie Remy et moi-même, s'est déclaré personnellement plutôt favorable, ce qui a encouragé Jean-Marie Remy à rencontrer M. Ebert (le propriétaire de l'usine ndlr) en 2006.

L'offre d'achat que nous avons faite ce jour-là ne convenant pas à M. Ehret, nous nous sommes promis de rester en contact. Et nous avons proposé au maire de nous tenir informés si d'éventuels autres acheteurs se manifestaient, ce qu'il a promis de faire.

C'est ensuite, en novembre 2006, lors d'un entretien avec Jean Klinger, président de l'Association Départementale du Tourisme, en présence de Jean-Marie Rémy, Marc George, président de la Com-Com, Pierre Gsell, conseiller général et Bernard Zingle, maire de **Mittlach**, qu'il a été convenu qu'il serait préférable de ne présenter un dossier complet qu'après les prochaines élections municipales. »

© Dernières Nouvelles D'alsace, Mercredi 27 Février 2008. - Tous droits de reproduction réservés
